

Clairat Jérémie, doctorant à Pacte sous la direction d'Olivier Ihl (IEP Grenoble).

Adresse électronique : jeremy.clairat@gmail.com

Adresse postale : 90 avenue Carnot, 33700 Mérignac

LES SCIENCES DE GOUVERNEMENT, CIRCULATION(S), TRADUCTION(S), RECEPTION(S)

Colloque organisé le 16 et 17 décembre à Grenoble et Lyon par Martine Kaluszynski, Renaud Payre, Olivier Ihl, Gilles Pollet, Benoit Monange et Camilo Argibay.

Titre de la communication : Les « nouveaux » conseillers du Prince : une mutation de l'expertise économique d'Etat en France ? Sociographie et étude des stratégies des membres du Conseil d'analyse économique, 1997-2008.

« Nous sommes le seul pays au monde où les économistes ont un rôle mineur, ce qui est une erreur absolue [...] C'est top cette histoire du CAE. Si je prenais un titre moi : 'le Conseil d'analyse économique et le pouvoir : essai sur la difficulté du politique, ou des pouvoirs publics français, à intégrer l'expertise économique.' [...] Votre sujet il est choc. Il est au cœur du cœur du cœur... Je ne vous dis pas ça parce que... Je vous dis ça parce que c'est 30 ans de réflexions, pas du tout parce que c'est une fin d'après midi sympathique »
Jean-Hervé Lorenzi.

« Cher collègue [...] Sa thèse pourrait montrer à quel point nos responsables politiques ont l'absolue nécessité d'intégrer l'expertise économique et le CAE en est un bon exemple. Ce serait super que tu le reçoives. Il t'appelle demain. Amitiés.
Jean-Hervé »

Si le Président du Cercle des économistes n'hésite pas à suggérer spontanément un titre au travail de thèse d'un doctorant travaillant sur le Conseil d'analyse économique (CAE), ni même à envoyer quelques mails à ses collègues, c'est parce que cette institution assure selon lui un rôle fondamental - celui, pour les « économistes »¹, de conseiller le politique - qui doit être renforcé et mieux connu. Prosélyte de la raison économique, il illustre en ce sens la figure du « conseiller du Prince » qui n'est pas nouvelle chez les économistes. En 1991 lors du congrès annuel de l'Association française de science économique (AFSE) consacré aux « métiers de l'économiste au service de la décision », Jean-Claude Milleron, alors président de l'AFSE, déclarait ainsi : « c'est aussi un travail d'économiste que de s'efforcer de convaincre le Prince » (1991, p. 805). L'origine même des mots « économie politique » et « économiste » témoigne de ce lien. Jean-Claude Perrot (1992, pp. 63-64) montre ainsi que l'inventeur même du terme « d'économie politique » en 1615, Antoine de Montchrestien, est un « courtisan » qui souhaite devenir « conseiller du Prince ». Les premiers « économistes » désignent également, initialement, une « secte » de « prosélytes »

¹ Le terme est placé entre guillemets, parce qu'il désigne un certain type d'économistes lorsqu'il est employé par M. Lorenzi. Nous détaillerons plus loin.

physiocrates cherchant à influencer le pouvoir royal au nom d'un savoir nouveau (Say, 1832)². Si la figure du « conseiller du Prince » est ainsi liée au travail de l'économiste, c'est parce que la question du politique et du pouvoir est intrinsèquement liée à la science économique.

Historiquement, l'économie politique se constitue dans sa forme moderne parallèlement au mouvement des « sciences camérales » qui marque au XVIII^e siècle un « tournant » dans la gouvernementalité des hommes et des choses (Foucault, 2004 ; Ihl, Kaluszynski, Pollet, 2003 ; Sennelart, 1995). L'économie est marquée originairement du sceau des sciences de gouvernement. Un siècle plus tard, celui qui est considéré comme le père de l'économie moderne, Adam Smith, construit un modèle théorique qui a d'abord une ambition de régulation de la société. Comme l'écrit Pierre Rosanvallon (1999, p. II), le travail d'Adam Smith « doit d'abord être compris comme une réponse aux problèmes non résolus par les théoriciens politiques du contrat social », le marché étant une construction politique capable de résoudre le dilemme de l'institution et de la régulation du social. Dans son objet enfin, comme le rappelle Jacques Généreux, cette science est « par nature politique : la rareté, que la plupart d'entre nous considèrent comme le phénomène fondateur du problème économique, se trouve être aussi fondateur du problème politique » (2001, p. 19). Les théorèmes et scolies de cette discipline académique ne traitent en effet ni plus ni moins que du conflit qui porte sur la production et la répartition des ressources matérielles de la Cité.

Les rapports entre le « le savant et le politique » (Weber, 1963) constituent aujourd'hui un champ d'étude assez vaste, suscitant un intérêt renouvelé de la recherche dans différents domaines (sociologie des sciences de gouvernement³, de l'expertise⁴, des controverses socio-techniques⁵, ou de l'action publique⁶). Nous nous inscrivons dans ce champ qui souhaite analyser à nouveaux frais les rapports savoir-pouvoir, en creusant les interrogations ouvertes par Michel Foucault ou Jürgen Habermas (2000). Plus spécifiquement, dans le domaine des rapports entre les savoirs « économiques » et le politique, nous souhaitons approfondir les questions ouvertes par des travaux comme ceux de Frédéric Lebaron (2000) ou Marion Fourcade-Gourinchas (2009).

Dans le cadre de cette communication, nous nous proposons d'étudier plus précisément la figure du « conseiller du Prince », ou de « l'expert », telle qu'elle s'incarne chez certains membres les plus investis du Conseil d'analyse économique, institution créée en 1997 par Lionel Jospin, alors Premier Ministre, et Pierre-Alain Muet, qui réunit une trentaine d'économistes d'horizons divers et produit une succession de rapports destinés à éclairer la

² « Vers le milieu du dix-huitième siècle, quelques principes sur la source des richesses, mis en avant par le médecin Quesnay, firent un grand nombre de prosélytes. L'enthousiasme de ceux-ci pour leur fondateur, le scrupule avec lequel ils ont toujours depuis suivi les mêmes dogmes, leur chaleur à les défendre, l'emphase de leurs écrits, les ont fait considérer comme une secte, et ils ont été appelés du nom d'économistes ». J-B. Say, *Traité d'économie politique*, 1832.

³ Ihl O., Kaluszynski M., Pollet G., (dir.), (2003), *Les Sciences de gouvernement*, Paris, Economica, coll. Etudes Politiques ; Payre R., Vanneville R., (2003), « “Les habits savants du politique” ». Des mises en forme savante du politique à la formation des sciences de gouvernement », in *La Revue française de science politique*, n°53 (2), avril 2003.

⁴ Dumoulin L., *L'expert dans la justice. De la genèse d'une figure à ses usages*, Paris, Economica, 2007 ; Fischer F., *Technocracy and the politics of expertise*, London, Sage Publications, 1990 ; Jacob S., Genard J.-L. (dir.), *Expertise et action publique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2004 ; Roqueplo P., *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*, Paris, Inra Editions, 1996 ; Trepos J.-Y., *La sociologie de l'expertise*, Paris, PUF, 1996.

⁵ Barthe Y., *La Mise en politique des déchets nucléaires*, Paris, thèse de l'École des Mines de Paris, 2000 ; Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil, 2001 ; Chateauraynaud F., Torny D., *Les Sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1999 ; Latour B., *La science en action*, Paris, La Découverte, 2005.

⁶ Dumoulin L., La Branche S., Robert C., Warin P., (dir.), *Le recours aux experts. Raisons et usages politiques*, Grenoble, PUG, collection Symposium, 2005 ; Ihl O., (dir.), (2006), *Les Sciences de l'action publique*, Grenoble, PUG.

décision publique. En effet, il nous a semblé, dans le cadre de ce colloque consacré aux processus de circulation des savoirs de gouvernement, qu'il était fondamental, dans le cas précis du CAE, d'analyser les acteurs qui circulent entre les différents champs (académique, politique, administratif, médiatique) et portent de manière quasi-militante une conception spécifique de l'expertise. Pour étudier les processus de circulation des savoirs entre le champ académique et le champ politico-administratif, il aurait été possible de s'attacher à la circulation des rapports portant certaines recommandations de politique publique en analysant les conditions de production, les processus d'appropriation et de réception pour identifier ce qui donne une « force sociale » aux rapports (Gayon, 2009)⁷, pour identifier la manière dont se diffusent les idées économiques (Coats et Colander, 1989)⁸. Potentiellement intéressante, cette porte d'entrée demeure problématique dans le cas du CAE (à moins de centrer l'analyse sur quelques rapports précis) car il n'existe pas d'objet homogène que l'on pourrait nommer « les rapports du CAE ». Comme le décrit un membre de l'institution « les rapports sont vraiment les rapports des auteurs, et pas l'œuvre collective du CAE » (Patrick Artus). Ils se caractérisent par une grande diversité⁹ en fonction de l'origine de la commande (cabinet du Premier Ministre, d'un autre ministère, ou bien autosaisine officieuse), du type de rapport (le rapport qui fait un « état des lieux » s'opposant au rapport comme « plan d'action » détaillé), et surtout en fonction des rapporteurs qui écrivent et signent le rapport. Considérant qu'on « contribue à produire le discours (ici le rapport final) en produisant l'espace social, matérialisé dans un groupe, dans lequel se produit ce discours » (Bourdieu, 2000, pp. 133-134), nous allons donc ici focaliser notre attention sur l'espace social constitué par les membres du CAE plutôt que sur l'analyse des rapports en eux-mêmes, rapports dont la diversité est la conséquence du choix explicite des fondateurs du CAE de promouvoir une expertise pluraliste. Pour comprendre la singularité et la spécificité du projet porté par le CAE, il convient de le resituer historiquement au sein de l'agencement institutionnel organisant l'expertise économique d'Etat depuis l'après-guerre en France. En effet, ce sont les propriétés situationnelles de certains économistes « universitaires » qui expliquent leur investissement au sein de l'institution nouvellement créée, en particulier ceux qui étaient exclus des fonctions d'expertise publique dont le monopole était détenu, du côté technique, par la tradition des ingénieurs-économistes (X-Ensaë) à la Direction de la Prévision et à l'Insee, et, du côté politique, par les énarques dans les cabinets, à l'Inspection des Finances ou au Trésor (Jobert, 1979 ; Dulong, 1997 ; Fourcade, 2009). Ils voient dans le CAE un « espace intermédiaire » qui leur donne l'opportunité de développer un nouveau type d'expertise à la frontière des champs académiques, politiques et administratifs. Ces acteurs « marginaux-sécants » (Dulong,

⁷ Vincent Gayon dans un article récent étudie la production des rapports au sein de l'OCDE en s'attachant à montrer le processus qui donne « force » au rapport. Le rapport est analysé comme un espace d'intéressement, structuré par une dynamique de participation spécifique qui « fait tenir » ensemble les différents maillons de la chaîne d'écriture.

⁸ David Colander et Alfred Coats ont dirigé un ouvrage dans lequel est étudié le processus par lequel les idées économiques passent du monde des idées à l'univers des pratiques. Ils distinguent trois modèles d'analyse de diffusion : « la théorie du virus » (les idées se diffusent par incubation, elles se répandent petit à petit par contacts successifs), « le modèle du marché » (il existe une offre et une demande qui se rencontrent lorsque qu'une idée produite correspond à des besoins), et la « la théorie de l'information » (qui distingue un « émetteur », « un message », « un récepteur », et des opérations de codage et de décodage le long de la chaîne de circulation de l'idée).

⁹ A cet égard il serait certainement intéressant de tenter d'établir une typologie des rapports en fonction de différents critères pour essayer de décrire la diversité des rapports produits. Bernard Walliser (1994) a mentionné quelques angles d'approche possibles en distinguant par exemple l'étude-plaidoyer (rapport partisan, l'expert étant avocat d'une cause), l'étude-torpille (l'opposé de l'étude plaidoyer), l'étude-conseil (qui a une fonction de diagnostic et d'arbitrage), l'étude-bouclier (qui se prononce sur une décision déjà prise pour la soutenir), l'étude-parapluie (qui au contraire s'en désolidarise), ou encore l'étude-alibi (qui permet de faire patienter en marquant un intérêt poli pour un problème).

1997, p. 17) peuvent en effet être caractérisés par leur multipositionnalité (Boltanski, 1973), expliquant leur rôle de passeur, « d'acteur intermédiaire »¹⁰ (Nay et Smith, 2002), et peuvent être rapprochés de la description que Christian Topalov (1999) fait de la « nébuleuse réformatrice »¹¹ au siècle dernier.

En s'appuyant sur un corpus empirique composé de 45 entretiens semi-directifs et d'une base de données prosopographique de 74 individus (tous les membres présents ou passés du CAE) construite à partir du recueil des informations biographiques, nous allons revenir dans un premier temps sur le tournant que représente la création du CAE dans le champ de l'expertise économique d'Etat en France avant d'examiner dans un second temps les propriétés sociales et positionnelles du groupe des économistes les plus investis dans la nouvelle institution, ceux qui sont les principaux vecteurs de la circulation d'une conception militante de l'expertise économique comme science de gouvernement.

Un tournant académique de l'expertise publique ? L'ouverture d'un espace de circulation des savoirs au cœur de l'administration.

« On souffrait dans ce pays d'une non-association des universitaires à l'élaboration de la décision » (Pierre Jacquet). Dans « un pays où les intellectuels en économie n'étaient pas au pouvoir » (Jean-Paul Betbèze) « [i]l n'y avait pas de place pour des économistes professionnels au sein du pouvoir à la française. En gros, en France on estime que quand on a fait l'ENA, on est un économiste » (Elie Cohen) : le constat d'une absence des économistes « universitaires » (ou « professionnels ») dans le champ de l'expertise économique d'Etat est partagé quasi-unanimement par les membres du CAE. Cela n'est pas étonnant, car ce constat s'appuie sur une histoire tangible, celle de la monopolisation de l'expertise économique d'Etat par certaines institutions nationales (la Direction de la Prévision et l'Insee du côté technique, l'Inspection des Finances, le Trésor et les cabinets ministériels du côté politique) et les lieux de formation associés (X-Ensaie d'un côté, ENA de l'autre). L'insistance avec laquelle certains membres du CAE mettent en avant cette histoire, tout en l'accompagnant parfois d'une critique explicite des détenteurs de ce monopole, témoigne de la concurrence qui existe entre les premiers et les seconds. Les énarques en particulier concentrent les critiques des nouveaux conseillers du Prince. On raille « l'endogamie » et « l'étrange consanguinité » d'un système où ce sont les mêmes qui administrent et donnent des conseils pour administrer (Jean-Paul Betbèze). On met même en doute la capacité de ces conseillers à produire une expertise pertinente : « j'ai été membre du jury de l'ENA, et pour avoir corrigé de ma main 140 copies, je peux vous dire que... Le degré de connaissance même des plus brillants sujets de l'ENA en économie est très faible » (Elie Cohen). Jacques Delpla, encore plus critique, affirme par exemple : « J'étais fasciné par tous ces gens qui étaient tous inspecteurs des finances, machins, trucs, mais étaient tous des nullités en économie, mais ... J'ai jamais eu l'impression que j'étais brillant, mais eux, ils étaient nuls nuls nuls. Je veux dire, à n'importe

¹⁰ Selon Olivier Nay et Andy Smith, les « acteurs intermédiaires » sont des « des acteurs individuels dont la position et les ressources les conduisent à jouer un rôle important dans les lieux variés où s'opèrent des échanges transversaux ».

¹¹ « Il y a aussi des hommes, nombreux, qui circulent de l'une à l'autre, transportant avec eux des façons de faire, des schèmes de pensée et des rhétoriques, promoteurs de convergences et modérateurs de concurrences. La multi-appartenance des individus et l'existence d'institutions-carrefours [...] appellent une étude systématique qui mettrait en lumière une série de réseaux sociaux et permettrait d'en dresser la topographie [...]. On peut utilement approcher un ensemble d'institutions en examinant les itinéraires des individus qui les créent, les transforment, les quittent [...]. Ces gens ont un air de famille [...]. Ce qui est crucial dans les dynamiques du champ réformateur, ce sont les positions multiples des mêmes individus et les changements de ces positions au cours de leurs vies » (Topalov, 1999, pp. 358-359).

quelle école d'économie ils auraient été virés au bout de 15 jours. Ils n'avaient jamais fait un degré de truc. Alors c'était pire chez les énarques que les chez X. Mais c'était ca-tastrophe ». Sa critique s'accompagne d'une anecdote dont il est « ravi qu'elle soit publique » : ayant fait venir, en 1996, Paul Krugman « qui à l'époque était au sommet intellectuel de ce pourquoi il a eu le Prix Nobel » pour une réunion au dernier étage de Bercy, il a invité le Directeur du Trésor et son adjoint, la Direction de la Prévision, le cabinet du ministre, « enfin, tous les gens qui comptaient », mais au final « presque personne n'est venu ». Il continue ainsi : « Moi ce qui m'intéressait c'était faire de l'éducation de base à des gens qui étaient complètement ignorants. [...] Et au cabinet ce que j'ai trouvé fascinant, c'est que le mec en charge de l'économie internationale, il n'est pas venu, il est resté toute sa soirée à gribouiller des trucs, des notes du Trésor débiles ... Ca prend 30 secondes pour y aller. Et il est resté là tout le temps. Je lui ai amené Paul Krugman qui est la star mondiale de ces débats là et le mec n'est pas venu. Ca montre bien que c'était vraiment de la confiture aux cochons ».

Ces critiques contre les énarques sont le témoin d'un conflit identitaire portant sur la définition même d'un économiste « professionnel » en France. Le champ des économistes est en effet caractérisé par la présence simultanée de formes très variables, parfois contradictoires, de la compétence économique. Comme le rappelle Frédéric Lebaron (2000, p. 41) : « est économiste celui qui parvient à se faire reconnaître comme tel ». Cette indétermination est au principe d'une concurrence intense entre les prétendants au titre. Au détour d'un entretien, alors qu'une question concernant le rôle des « économistes d'Etat, d'administration, de l'Inspection des Finances, des X-Ensaé » lui était posé, l'un des économistes rencontrés n'hésite pas à répondre : « mais ce ne sont pas des économistes » (Entretien avec un membre du CAE depuis l'origine). Cette ambiguïté sur le statut d'économiste, ce conflit identitaire, trouve sa racine en France dans la diversité des chemins et des formations possibles menant à la fonction d'économiste. Schématiquement et pour notre propos, on peut distinguer trois filières d'accès au métier d'économiste : la filière technique, mathématique, celle des « ingénieurs-économistes » passés par l'X et l'Ensaé, la filière politique et généraliste des énarques, et enfin la filière universitaire du doctorat et de l'agrégation en science économiques. Il convient de revenir sur l'histoire de l'organisation de l'expertise économique d'Etat en France pour saisir le tournant académique que constitue la création du CAE et la « revanche » que prennent les économistes « universitaires » (on nuancera ce terme plus tard) par rapport aux économistes de l'administration.

Quand l'Etat a mis en place les organisations d'expertise et de prévision économique au sortir de la Seconde guerre mondiale pour participer à la reconstruction de l'économie française (Insee, Commissariat général au Plan, et un peu plus tard le Service des études économiques et financières (Seef), ancêtre de la Direction de la Prévision), les économistes universitaires des facultés de Droit ont été laissés à l'écart faute de posséder les compétences requises en matière d'économie publique et de prévision économétrique. Dans les années 30, l'université n'a en effet pas perçu la révolution de la quantification économétrique qui mûrissait ailleurs autour des travaux de Tinbergen et de Frisch, à la différence des ingénieurs-économistes qui déjà critiquaient au sein du groupe « X-Crise » les orientations trop libérales du Ministère des Finances. La modernisation des institutions de prévision et d'expertise économique se caractérisera ainsi par la volonté de planification portée par ces ingénieurs et rendue possible par le calcul économique. La création du Ministère de l'Economie nationale en 1944 illustre la fin de la domination des logiques financières qui prévalait auparavant (Kuisel, 1981) : « l'Economie dominant les Finances, c'est le plan dominant le marché » (Fourquet, 1980, p. 50). Les ingénieurs-économistes construisent les instruments modernes de la comptabilité nationale au sein du Seef, sous le patronage de l'Insee et du Plan (Vanoli, 2002). Une véritable « mystique » de la modernisation anime ces acteurs au cœur du changement qui s'opère dans l'après-guerre (Fourquet, 1980). Une identité professionnelle

spécifique des économistes de l'administration se constitue, notamment à travers les formations dispensées à l'Ensaë, assurant une fonction « d'homogénéisation » de la culture administrative en économie (Jobert et Théret, 1994, p. 27), ou même au Centre d'études des programmes économiques (Cepe), créé en 1957 et co-dirigé par Edmond Malinvaud, dont le rôle est de remédier « aux insuffisances des formations supérieures, celles des économistes des facultés alors justement décriées » (Vanoli, 2002, p. 542). L'économie est reconnue comme discipline d'Etat, ce qui s'illustre par la part croissante de la discipline au concours d'entrée de l'ENA (Mangenot, 1999), ou encore par la part croissante d'économistes planificateurs investissant des lieux tels que l'Institut d'études politiques de Paris ou l'ENA pour y diffuser leur savoir-faire spécifique (Dulong, 1997, p. 32). On peut parler de l'avènement d'une science économique « technocratique », dans son versant technique ou politique : « le technocrate est alors économiste [...] non pas un 'savant' et un théoricien, mais bien un technicien ou, mieux, un ingénieur de l'économie » (Dubois et Dulong, 1999, p. 15).

L'agencement institutionnel issu de ce mouvement de monopolisation d'une expertise économique « étroitement contrôlé par le Ministère des Finances » (Jobert, RFAP, p. 120) va subir ses premières critiques dans les années 70, quand la crise pétrolière et le phénomène de « stagflation » vont frapper les économies occidentales. La centralisation de l'information économique est remise en cause. Le monopole de fait de l'administration économique sur la production, la diffusion et l'interprétation des données conduit le gouvernement à de fréquentes disputes avec l'Insee, ce qui aboutira à la création d'une commission de réflexion qui recommande la création de nouvelles institutions de prévision et d'expertise économique « dans le but d'introduire du pluralisme » dans le système d'information (Fourcade-Gourinchas, 2009, p. 219). Cette recommandation est l'origine de la création de l'OFCE, de l'IPECODE et de l'IRES qui, en mobilisant si besoin les ressources de l'Insee, sont encouragés à fournir des prévisions et des interprétations alternatives. Cet agencement institutionnel s'inspire du modèle d'expertise allemand fondé sur un dispositif pluraliste d'organismes largement indépendants situés à l'extérieur des structures administratives (Gabel et Lasserre, 2006). A Berlin, l'expertise est avant tout externe, et c'est l'Etat qui commande des rapports à des organismes extérieurs. Le système repose d'une part sur le « Conseil des 5 sages » (*Sachverständigenrat zur begutachtung der gesamtwirtschaftlichen entwicklung*, ou SVR), et d'autre part sur de grands instituts de recherche parapublics. On peut noter que, conformément à la tradition corporatiste allemande, deux des membres du « Conseil des sages » sont nommés à partir de l'avis des organisations patronales pour l'un et des syndicats pour l'autre (Wiegard, 2006). La France s'appuie sur le principe d'organisme parapublics situés à l'extérieur des structures administratives pour créer ces nouvelles organisations, et il faut noter également que l'IPECODE est censé incarner le point de vue des organisations patronales, tandis que l'IRES incarne celui des syndicats. Marion Fourcade Gourinchas souligne toutefois que ces organismes n'ont pas eu l'effet escompté, notamment parce que le bagage technique nécessaire pour donner le change en matière de prévision s'enseignait essentiellement à l'Ensaë, ce qui fait que l'OFCE notamment est devenu une sorte de refuge pour les économistes-statisticiens de l'Insee alors qu'il devait originellement être un contrepoids à la domination de l'Insee (2009, pp. 220-221).

La deuxième vague de critique viendra pendant les années 90, suite à la conversion des élites françaises au « tournant néolibéral » qui traduit pour Bruno Jobert « l'achèvement du processus de monopolisation de l'expertise publique » (Jobert et Théret, 1994, p. 23). L'ambition d'ouvrir le champ de la prévision économique via la création de nouveaux organismes à la fin des années 70 n'a semble-t-il pas porté ses fruits. Pour Frédéric Lordon, c'est la majorité des économistes de l'administration qui a suivi le tournant néolibéral, constituant même un « bloc hégémonique » qui s'est assuré « le monopole de la parole

autorisée » : « Ce sont les énarques, et surtout parmi eux les inspecteurs des Finances, qui ont le plus efficacement traduit à leur manière et relayé les thèses de la nouvelle orthodoxie d'abord importées et prédigérées par les ingénieurs-économistes » (1997, p. 72). C'est l'attachement exclusif à la politique de désinflation compétitive et la politique du franc fort qui est mis en cause. Indexé sur l'impératif de la construction européenne à laquelle elle lie son destin, et à la surveillance des marchés qui en contrôlent la bonne application, cette politique est taxée de « pensée unique » (Lordon, 1997, pp. 14-15). C'est l'époque où Jean-Paul Fitoussi dénonce le *Débat interdit* (1995) par une expertise technocratique et monocolor.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant d'observer un certain nombre de groupes qui souhaitent créer de nouveaux lieux d'expertise, à l'instar des organismes créés dans les années 70. Jacques Mistral, alors conseiller économique du Premier Ministre Michel Rocard en 1991 a par exemple souhaité créer un « conseil des conseillers économiques », « une structure qui soit plus indépendante politiquement que ne l'est un cabinet [...] et qui apporte au cabinet en permanence une espèce de rappel que dans l'économie il n'y a pas de choses aussi strictes que dans le domaine juridique, mais il y a quand même des choses avec lesquelles il est dangereux de prendre des libertés. Bon, ça n'a pas abouti ». Une année plus tard, en 1992, Jean-Hervé Lorenzi crée le « Cercle des économistes » afin de promouvoir le débat en matière d'expertise économique. Dénonçant « l'hyper concentration des pouvoirs entre un ou deux grands corps de fonctionnaires qui jugent qu'ils sont détenteurs du pouvoir économique », il a l'impression que « la politique des taux d'intérêt forts, liée à la chute du Mur de Berlin, est la seule solution. Et moi j'ai toujours pensé qu'il y avait un débat ». Christian de Boissieu, associé dès le départ au Cercle, fait le même constat : « Nous sommes un pays qui pendant très longtemps n'a pas très bien su utiliser les économistes [...]. Les énarques se pensaient et se croyaient tous économistes professionnels, ce qui n'était pas nécessairement le cas [...] On a été conscient assez vite dans les années 80 que c'était important le fait de se faire entendre, et au fond d'intervenir dans le débat ». D'autres initiatives du même genre se développent parallèlement, comme celle de Jean-Jacques Rosa qui raconte : « Moi-même à l'époque j'organisais au Figaro des dîners d'économistes. J'avais évoqué avec d'autres collègues que les économistes devraient avoir leur mot à dire pour aider les gouvernements à prendre des décisions plus étayées, un peu mieux fondées. Donc l'idée était dans l'air avant que Jospin décide de le créer [...] J'avais proposé quelque chose dans la perspective du *Council of Economic Advisers* [...] C'est un message que j'avais fait passer à Madelin avant qu'il devienne Ministre des finances. J'avais réuni pour lui une petite équipe ramassée. Je lui avais dit qu'il fallait faire contrepoids au Ministère des Finances qui en France a un pouvoir considérable. Les universitaires auraient pu l'aider dans cette entreprise ». Enfin, en 1996, un an avant la création du CAE, Jacques Delpla, alors membre du cabinet du Ministre de l'économie et des finances Hervé Gaymard, dit avoir voulu créer un groupe d'experts auprès du cabinet, mais sans succès : « Moi j'avais proposé de créer un CAE au directeur de cabinet de l'époque Christian Noyer, et voyant très bien déjà que le Trésor serait fou de rage qu'on parle de taux de change, de macro et tout, j'ai voulu le confiner au problèmes de micro, qui sont beaucoup moins contentieux et tout [...] En fait il s'en foutait complètement ». Ces différentes initiatives témoignent de la volonté d'un certain nombre d'économistes d'ouvrir le champ de l'expertise à de nouveaux acteurs et selon de nouvelles modalités. C'est finalement Pierre-Alain Muet, conseiller économique de Lionel Jospin récemment nommé Premier Ministre en 1997, qui parviendra à donner vie à tel projet, à concrétiser le bouillonnement d'initiatives passées. S'il n'est pas possible d'affirmer, comme d'autres n'hésitent pas à le faire, que les initiatives précédentes sont des sources d'inspiration pour le CAE (« le CAE c'est une copie du Cercle », selon l'un des interviewés), on peut tout du moins observer qu'elles font partie du même mouvement qui vise à redonner un espace

spécifique à une expertise pluraliste et un peu plus indépendante vis-à-vis des travaux de l'administration.

Dès le départ, le pluralisme est pensé comme une des forces CAE. Lionel Jospin le revendique dans le discours d'ouverture¹², et Pierre-Alain Muet affirme clairement dans un entretien accordé à la revue *l'Economie politique* en 1999 cette volonté d'avoir « un éclairage le plus complet possible des différentes alternatives », « de connaître l'état de la réflexion dans toute sa diversité », car « Lionel Jospin aime qu'on lui laisse le choix politique, qu'on lui présente plusieurs solutions » (Muet, 1999, p. 12). Créé par le décret n° 97-766 du 22 juillet 1997, le Conseil d'analyse économique regroupe en effet une trentaine d'économistes de sensibilités diverses nommés à titre personnel, qui sont renouvelés tous les deux ans, et six membres de droit¹³. Le conseil est orienté autour de la production de rapports¹⁴ qui sont signés par des auteurs individuels, et non par le CAE de manière collective. « Ouvrir le champ des possibles » au cœur de l'appareil gouvernemental, telle est donc l'ambition de départ avouée. En promouvant le pluralisme de ses membres et la publicisation de rapports « signés », deux caractéristiques qui n'ont d'ailleurs pas été adoptés facilement¹⁵, le CAE prend des airs de séminaire scientifique ouvert aux plus grands économistes, « le meilleur séminaire académique français » même selon l'un des membres de la première promotion. Cela n'est pas étonnant : le *Council of Economic Advisers (CEA)* américain était un modèle de référence déclaré¹⁶, même s'il ne pouvait être copié à l'identique en raison des spécificités du modèle d'expertise publique français : « Ce que voulait Jospin, c'était avoir une sorte de *Council of Economic Advisers*, mais en réfléchissant bien je me disais que ça ne pouvait pas être sur le modèle américain [...] Ce n'était pas naturel dans l'administration française, parce qu'il y avait les directeurs du Trésor, etc., ceux dont la vocation est justement de faire de la politique économique » (Pierre-Alain Muet). Le *CEA* est en effet plus près du pouvoir que ne le sera le CAE, un peu comme la Direction de la Prévision. Il est directement branché sur le processus de décision en matière de politique économique, et les trois *senior economists* à sa tête sont des conseillers très proches du Président (Schultze, 1996), à plein temps¹⁷. Il est clair

¹² « J'ai pris soin de composer ce Conseil de façon à tenir compte des toutes les sensibilités. Le Conseil d'analyse économique est pluraliste. C'est là un de ses atouts principaux, auquel je suis très attaché » affirme ainsi le Premier Ministre le 24 juillet 1997 à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Matignon lors de l'installation du CAE.

¹³ Le Directeur général de l'Insee, le Directeur de la DARES, le Directeur de la DREES, le Directeur des politiques économique à la DGTPE, le Directeur général du Centre d'analyse stratégique depuis 2006 (qui a remplacé le Commissaire général au Plan) et le Président délégué du Conseil d'analyse de la société (depuis 2004).

¹⁴ Le CAE produit en moyenne un rapport tous les deux mois. Ces rapports sont préparés par un ou plusieurs de ses membres, avec l'appui ou non d'un groupe de travail, et sont discutés lors d'une réunion plénière entre les membres avant d'être présentés officiellement au Premier Ministre (ou un ministre concerné par le sujet) lors d'une seconde séance plénière.

¹⁵ Pierre-Alain Muet a longuement consulté les économistes classés à droite pour trouver la formule qui permettrait de les faire venir, et la publication des rapports était l'un des points de ralliement. Cependant, le cabinet du Premier Ministre ne souhaitait pas rendre publics des rapports qui pourraient être écrits par des adversaires politiques : « publier des rapports du CAE, c'est mettre des bombes à Matignon » (Entretien avec un membre du cabinet de Lionel Jospin). Lionel Jospin a finalement tranché en faveur de l'organisation souhaitée par Pierre-Alain Muet.

¹⁶ « Dans mon esprit il fallait faire quelque chose du type *Council of Economic Advisers* américain que nous avions tous en modèle en tête » (Elie Cohen). « La création du CAE c'était un peu pour répondre à ça. Et de ce point de vue là, c'est vrai que l'exemple était le *Council of Economic Advisers* » (François Bourguignon). « Je me souviens que *les Echos* avaient fait un article où ils avaient construit pour moi le CAE. En disant 'tiens voilà qui on devrait mettre, etc'. Enfin bref, on sentait qu'il y avait un bouillonnement sur ce que devait être un *Council of Economic Advisers* français » (Pierre-Alain Muet).

¹⁷ Outre les trois économistes nommés par le Président, le *Council of Economic Advisers* se compose d'une dizaine d'économistes de haut-niveau, professeurs d'université pour la plupart (certains Prix Nobel sont passés par là), d'une dizaine de jeune diplômés, d'une cellule statistique et d'une équipe administrative (Gabel et

toutefois qu'au CAE l'accent a été mis sur le recrutement d'universitaires et de chercheurs, (« il fallait être prof et pas dans l'administration » affirme ainsi Michèle Debonneuil), ce qui tranche avec la tradition française et le rapproche du modèle américain du CEA où les économistes sont tous titulaires d'un PhD. Cette volonté d'ouverture au monde académique s'explique sans doute par le besoin de pouvoir rivaliser avec les économistes des organisations internationales¹⁸ où le critère du PhD est également la règle : « Je crois qu'au départ il y avait probablement cette idée que face à ce discours OCDE/FMI/Banque Mondiale, c'était important pour le pouvoir de s'appuyer sur une scientificité économique, pour montrer que ce n'était pas un volontarisme archaïque ou je ne sais trop quoi, mais qu'au contraire il y avait une communauté d'économistes qui alimentait une stratégie différente. Muet par exemple attachait énormément d'importance à la confrontation avec les gens de l'OCDE ou du FMI ou de la Banque Mondiale. [...] Il tenait beaucoup à s'affronter avec eux sur le plan scientifico-technique, et ne pas apparaître simplement comme des idéologues dépassés » (Jean Pisani-Ferry). Faire en sorte que la politique économique soit « crédible » aux yeux des experts internationaux et des marchés financiers est un objectif en soi dans le contexte de la mondialisation. Frédéric Lordon (1997) parle du « tournant herméneutique de la politique économique » : avoir des experts reconnus scientifiquement auprès de soi permet de donner de la crédibilité et de la légitimité à sa politique, ce qui, à la façon des prophéties auto-réalisatrices, enclenche un cercle vertueux pour l'économie du pays.

L'arrivée d'économistes universitaires extérieurs à la tradition des économistes d'Etat n'ira pas sans créer quelques tensions et résistances dans l'administration économique. Le CAE étant rattaché au Premier Ministre, il entre *de facto* en concurrence avec les services de Bercy¹⁹ : « je crois que l'administration économique nous craignait au départ, on a un mépris certain pour les universitaires quand même, 'qu'est-ce que c'est que ces gens?...' Et puis bon, il y avait de notre côté une liberté de ton et de parole qu'ils n'avaient pas » (Elie Cohen) ; « Bercy a été un peu hésitant au départ sur l'attitude à prendre par rapport au CAE. Le premier réflexe d'un certain nombre de gens c'était évidemment d'être hostile en disant que la source d'expertise économique du Premier Ministre ce devait être le Ministre des Finances et à travers lui la Direction de la Prévision » (Jean Pisani-Ferry). Cependant, la cohabitation a pu se faire sans trop d'étincelles, en partie pour des raisons de personnes²⁰, mais aussi parce que le CAE a pu aller dans le sens des intérêts de Bercy, notamment en renforçant la dimension économique des dossiers auprès du Premier Ministre. Par ailleurs, les groupes de travail du CAE donnent aux économistes de l'administration la possibilité de se libérer un peu des contraintes qui limitaient leur expression : « L'une des raisons pour lesquelles ils ont commencé à nous aimer, c'est qu'on leur donnait la possibilité de s'exprimer eux-mêmes, notamment à travers les compléments. Le fait qu'ils puissent signer des papiers, et acquérir une certaine visibilité, notamment pour les gars de la Direction de la Prévision, a été un événement extraordinairement positif » (Elie Cohen). L'implication des membres de

Lasserre, 2006 ; Stowsky, 1999). Tous sont salariés à temps plein de l'institution, à la différence du CAE où seule la petite équipe administrative, le Président délégué et son adjoint travaillent à temps plein.

¹⁸ Marion Fourcade rapporte les propos d'un économiste allemand qui vont dans le même sens : « It is very important to compete with the IMF or the OECD. Often when we meet, they present sophisticated papers. If we do not do the same we will lose power in international discussion, and, especially, in the EMU context. Our position really has to be supported by academic work, or it does not look as credible » (2009, p. 260).

¹⁹ La concurrence entre les services du Premier Ministre et les services du Ministère de l'Economie et des Finances n'est pas une nouveauté. Lorsque Valéry Giscard d'Estaing alors Ministre des Finances décide d'ériger le Seef en Direction de la Prévision, il accroît le pouvoir de son ministère et reprend l'initiative vis-à-vis d'un Plan qui a été détaché des Finances en 1962 pour être adjoint à Matignon (Terray, 2002).

²⁰ Pierre-Alain Muet, conseiller économique au cabinet de Lionel Jospin, Premier Ministre, entretient une relation cordiale avec Jean Pisani-Ferry, conseiller économique au cabinet de Dominique Strauss-Kahn, Ministre de l'Economie et des Finances. Jean Pisani-Ferry deviendra d'ailleurs Président délégué du CAE en 2001, succédant à Pierre-Alain Muet.

l'administration est telle toutefois que, sur certains rapports, on peut se demander dans quelle mesure le rapport de certains membres du CAE n'est pas avant tout un rapport co-écrit par l'administration²¹. En effet, le CAE est dépendant des administrations en matière de collecte des données²² et chaque administration cherche à « faire passer » son analyse dans les rapports du CAE pour favoriser sa position en vue des arbitrages interministériels. Ces éléments sont autant de contraintes avec lesquelles les auteurs des rapports doivent composer²³. En outre, certains domaines comme la fiscalité peuvent susciter des résistances encore plus fortes²⁴ : « Il y a eu des grosses réserves de Bercy qui ne souhaitait pas que le CAE s'occupe de fiscalité, mais le Premier Ministre a tranché en faveur du CAE [...]. Je pense que ça a été probablement le seul où il y a eu une opposition aussi forte, parce que ça touchait au cœur du réacteur quoi. Bercy a dit en gros, au départ, 'pas touche à mon sujet !' » (Entretien avec un membre du CAE depuis 2004). Pour certains, le rôle des administrations au sein des groupes de travail du CAE ont fortement réduit la capacité novatrice que l'on pouvait espérer d'un CAE pluraliste et composé essentiellement d'économistes extérieurs à l'administration, au point que certains ont parfois l'impression que l'administration a phagocyté le potentiel de propositions du conseil : « Le mode de fonctionnement fait qu'en réalité vous ne pouvez pas faire de la place, vous ne pouvez rien apporter de neuf. Parce que... Parce que le mode de travail, c'est on fait un groupe de travail sur un thème, on collecte tout ce que dit l'administration, et en fait celui qui est censé penser, il fait la synthèse » (Michèle Debonneuil). Alors que le CAE avait pour fonction d'apporter une expertise extérieure au gouvernement, pour certains, les rôles se sont inversés : ce sont « les universitaires du CAE qui ont recours à l'expertise des administrations ! » (Entretien avec un membre de la Drees). Ce qui nous renvoie au constat que traçait Bruno Jobert et Bruno Théret concernant le rapport de l'Université à l'expertise d'Etat dans les années 80 et 90 : « c'est plutôt d'une dépendance intellectuelle de l'Université à l'égard de l'administration économique qu'il faudrait parler » (1994, p. 33).

Si les concurrences entre l'administration et le CAE ne disparaissent pas, il convient toutefois de souligner que c'est précisément l'échange qui s'opère entre les institutions qui autorise la circulation de savoirs extérieurs à l'administration au sein de l'appareil gouvernemental. Le CAE possède un capital symbolique fort, en tout cas au départ, une légitimité scientifique plus grande que celle de l'administration au yeux des économistes internationaux, et une relative liberté de parole qui séduit les experts de l'administration. En

²¹ « Ce qui est assez impressionnant, c'est l'implication de certains membres de l'administration dans certains rapports. Il y a des gens de l'administration qui ont travaillé beaucoup plus que les rédacteurs du CAE sur certains rapports. Donc l'administration parfois vraiment s'intéresse beaucoup à un truc et intervient énormément » (Patrick Artus).

²² « Les groupes de travail se font plutôt avec les bouts de l'administration compétents. Et heureusement d'ailleurs, parce qu'à certains moments on ne saurait pas travailler. Nous on n'a pas de stats, sans l'Insee on n'y arrive pas » (Patrick Artus) ; « Nous sommes obligés d'en passer par les administrations pour obtenir beaucoup de données, et en particulier par la DGTPE. Enfin nous avons le droit, d'ailleurs ceci est statutaire, de convoquer les responsables administratifs, de leur demander de produire des données, mais... Vous savez ce qu'il en est, tout dépendra finalement d'un complexe de relations avec les détenteurs de ces données, et éventuellement d'un petit appui au niveau politique supérieur pour obtenir que tel ou tel calcul soit fait ou non. Donc il y a là une dimension de gestion peu fluide » (Entretien avec un économiste membre du CAE à partir de 2004).

²³ « On se retrouve, quand on fait des rapports, à devoir passer des compromis infinis avec chaque administration particulière qui essaie de caser son morceau d'expertise sur le coup, son morceau de note [...]. On se retrouvait à devoir négocier comme ça, avec après des enjeux symboliques importants entre chaque administration, c'est-à-dire si on prenait une note de la Direction de la prévision et pas de la Dares ou pas de l'Insee, bon bah tout de suite ça va être mal interprété... » (Thomas Piketty).

²⁴ « Quand on nous propose des grandes réformes fiscales sur le papier, quand même, comme ça a été, ben tout le monde sait que ça a à peu près zéro chance de se mettre en œuvre... [...] Bon voilà, donc c'est un exercice intellectuel, ce n'est pas la préparation de prochaine loi de finances hein ! » (Entretien avec un membre de la Drees).

contrepartie, l'administration possède une plus grande force pour mener des enquêtes et collecter des données et une plus grande proximité avec les politiques publiques effectivement mises en œuvre. Les transactions qui s'opèrent permettent d'ouvrir un espace de circulation des savoirs.

Les « Conseillers du Prince » : une conception militante de l'expertise économique comme science de gouvernement.

La tendance de l'administration à investir la parole du CAE semble affaiblir la capacité de ce dernier à incarner un modèle d'expertise spécifique, différent de la tradition monopolistique française. Certains acteurs très investis souhaitent pourtant donner au nouvel organisme une véritable épaisseur afin de garantir son autonomie. Le CAE est en effet un lieu privilégié pour les économistes auparavant exclus du processus d'expertise publique car il leur permet de faire valoir leur point de vue, et, pour ces économistes, la reconnaissance et l'institutionnalisation du CAE dans le champ de l'expertise économique d'Etat sont fondamentales.

A travers les entretiens réalisés, il ressort d'ailleurs nettement qu'un « noyau dur » de personnes très actives et investies s'est constitué au sein du conseil : « Il y a eu ce que j'appelle une sorte de noyau dur, alors je ne sais pas de combien de personnes il est constitué, peut être une quinzaine, des gens qu'on retrouve là depuis 97 » (Christian De Boissieu) ; « Il y a 10 ou 12 économistes qui animent pour l'essentiel le CAE » (Entretien avec un membre présent depuis 2004) ; « Et même sur les 15 vous remarquerez qu'il y a un noyau dur qui est plus dur que les autres... Quand vous regardez sur 10 ans, il y en a bien 5 ou 7 qui ont été les piliers... » (Elie Cohen). Ce « noyau dur » est constitué par les membres qui ont été nommés à chaque fois ou presque et qui s'investissent particulièrement dans les réunions ou les rapports. Un membre déclare ainsi : « A un moment, Elie Cohen il faisait 3 rapports en même temps, il faisait que ça dans la vie quoi ! ». Même si c'est un sujet qui n'est pas toujours abordé facilement, il est clair que le taux de présence des membres varie en fonction de leur profil. Pour Gilles Saint-Paul, « il y a un peu un noyau dur de gens qui tournent autour du Cercle des économistes qui eux sont souvent là, ensuite il y a les universitaires parisiens qu'on voit un peu moins fréquemment, ensuite il y a les universitaires de province comme moi ou Jean Tirole, on vient encore moins fréquemment, puis il y a les gens de l'étranger, où là on les voit rarement ». Cette analyse est confirmée par d'autres entretiens qui soulignent que le pôle des économistes les plus académiques n'est pas nécessairement le mieux représenté, à la différence des économistes plus médiatique du Cercle des économistes : « Guesnerie, c'est un type excellent mais surtout jamais là » (Entretien avec un économiste de banque) ; « Bon, de Toulouse, on a quand même mis Saint-Paul puis Tirole, mais depuis longtemps Tirole n'y a rien fait. On a mis Blanchard et puis Aghion, mais ils ne viennent pas beaucoup. Blanchard il n'a jamais été très présent » (Entretien avec un universitaire membre du CAE pendant 8 ans). En fait, les plus investis semblent tourner autour d'une « bande de copains » qui se voient très souvent, dans différents lieux, et qui partagent une même volonté de débattre et de conseiller le politique : « On se voit partout, même en dehors du CAE hein ! [...] Donc il faut pensez qu'en plus on se voit tout le temps dans le cadre du Cercle des économistes, même dans d'autres cercles, hein. Mais enfin, voilà, on est comme ça, on prend plaisir à discuter entre nous, à échanger des idées, des analyses, les confronter, c'est ça ! » (Entretien avec un membre du Cercle des économistes) ; « C'est d'ailleurs, je vous dirais tout de suite, l'un des attraits essentiels du CAE à mes yeux, c'est que j'y compte d'authentiques amis, et de très vieux amis » (Elie Cohen). Un économiste qui n'est pas membre du Cercle des économistes mais qui est très présent sur le front médiatique et investi dans les fonctions

d'expertise se plaint ainsi : « C'est une bande des copains ! C'est la règle des franc-maçons. Vous savez pourquoi vous êtes franc-maçons ? C'est parce que les loups chassent mieux en meute que tout seul. Et donc effectivement en gros, ils ont labellisés le Cercle des économistes. Ceux qui sont dans le Cercle se reconnaissent comme étant bons, et puis les autres n'existent pas ».

Un élément qui caractérise ces acteurs investis qui souhaitent promouvoir la logique d'expertise portée par le CAE est leur appartenance à différents champs sociaux au cours de leur carrière ou à un même moment dans le temps. Patrick Artus par exemple décrit sa position ainsi : « Il y a des gens qui ont des profils d'enseignant-chercheur pur [...] Et puis, il y a des gens qui sont économistes d'entreprise mais avec un background en économie académique extrêmement limité. [...] Et puis, des positions un peu intermédiaires de gens qui à la fois ont un background académique et continuent à lire de la recherche, ce qui est un truc un peu dur quand vous êtes en entreprise, de continuer... [...] Et qui continuent à enseigner, et qui en même temps... Essaient de travailler dans une entreprise où l'on essaie de se servir de ça comme d'un atout [...]. Donc moi j'ai toujours essayé d'avoir le double profil. Alors je ne suis pas tout seul, il y a des gens comme Jean-Paul Betbèze au Crédit Lyonnais, ou à la limite un peu Lorenzi quoi, je veux dire, qui essaie d'avoir un peu cette double casquette. [...] Des gens qui sont à la frontière... ». Ces acteurs sont souvent par ailleurs membres de nombreuses commissions, associations ou *think tanks*. Véhicules d'une conception experte de la science économique qui vise avant tout à agir sur le monde réel, ces économistes semblent avoir fait de l'expertise ou du « conseil au Prince » une véritable activité professionnelle à plein temps, activité qui nécessite de circuler entre différents champs pour en connaître les enjeux spécifiques et pour pouvoir y diffuser plus facilement leurs idées. Les concepts « d'expertise basée sur l'expérience » et « d'expertise interactionnelle » proposés par Harry Collins et Robert Evans (2007) peuvent nous aider à décrire ce qui fait la spécificité de ces économistes. En effet, l'expertise interactionnelle se définit par la maîtrise du langage d'un domaine spécialisé en l'absence de compétence pratique. Or, ces acteurs investis ont souvent abandonné plus ou moins les enjeux spécifiques au champ académique ; ils ne cherchent pas à publier dans les revues phares de la discipline, mais ils connaissent suffisamment les débats qui s'y déroulent pour faire le lien entre la théorie et les problèmes concrets. Pour reprendre la description de David Colander, on pourrait dire qu'ils sont au « deuxième étage » de l'expertise économique, circulant et faisant le lien entre les « third-floor theoretical economists » et les « first-floor policy economists » (2001, p. 7), ce qui constitue selon lui une position privilégiée pour développer un « art » ou un « artisanat » de la politique économique, distinct de la science économique « pure » et positive.

L'analyse de correspondances multiples réalisée dans le cadre de mon travail de thèse semble confirmer cette caractérisation des économistes « investis » au CAE. Schématiquement, le premier axe de l'analyse factorielle oppose en effet les économistes « purs » aux experts « impurs », les « scientifiques » strictement définis aux « conseillers du Prince » qui adoptent une posture « d'intellectuels » plus souple (Fourcade, 2009, p. 232)²⁵. Cet axe corrobore le travail de Frédéric Lebaron (2000) qui mettait à jour dans le deuxième axe de son ACM une opposition entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, les économistes d'avant-garde et les économistes « mondains », ou encore les considérations formelles contre les considérations utilitaires. Cette opposition confirme également les descriptions qui émergeaient au cours des entretiens. Un économiste académique affirmait ainsi, par exemple : « au départ, la première grille, c'est l'appartenance au Cercle des économistes, la présence dans les tribunes de presse et à la radio et... Un élément de réseau ». Philippe Mistral précisait l'opposition de cette façon : « Au sein de la profession il y a des

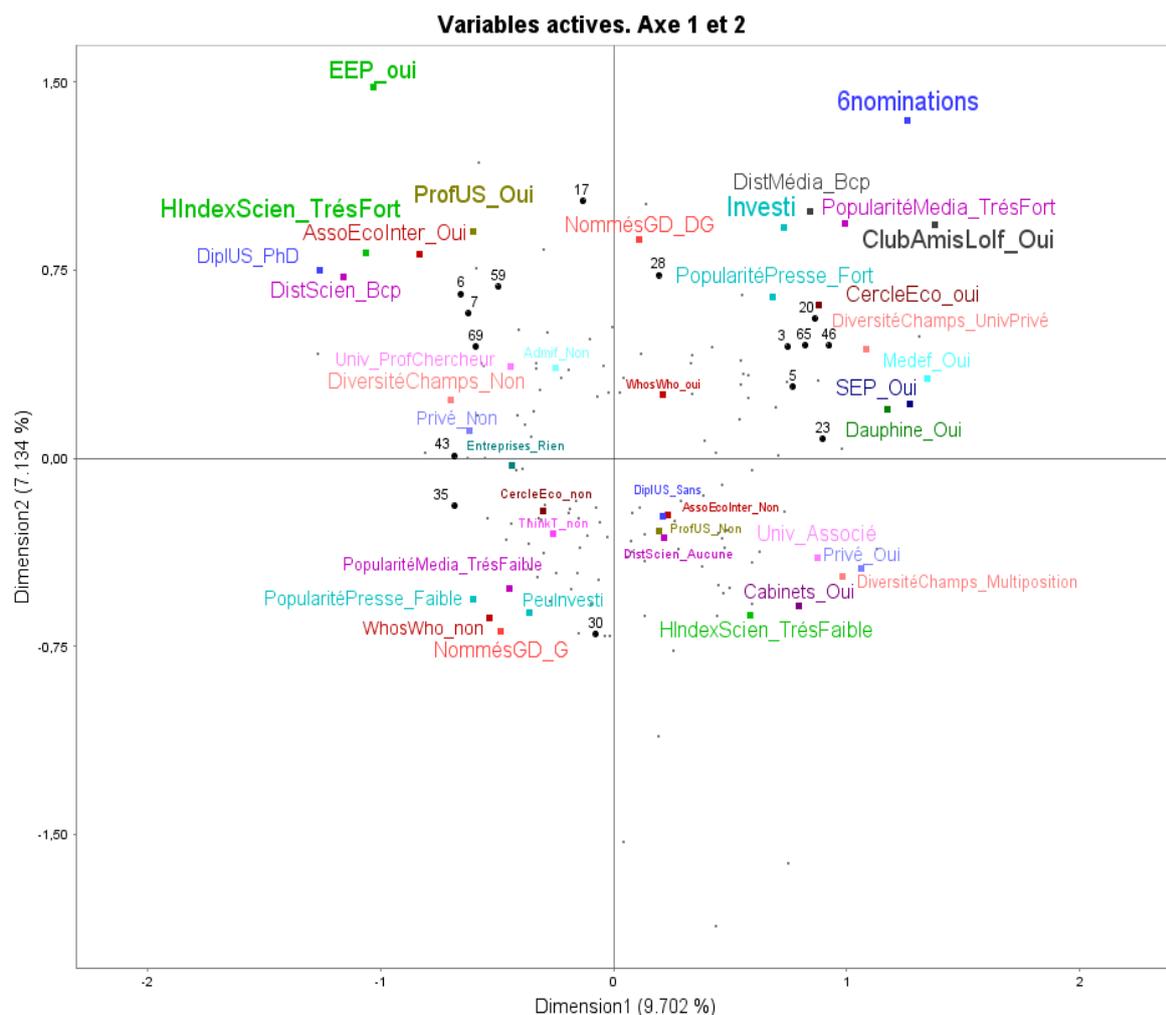
²⁵ « Contrary to the USA, where the economist's identity is often closely associated with a narrowly defined methodology and epistemology, practitioners in France may more easily adopt a broader 'intellectual' posture ».

clivages qui structurent fortement, d'abord entre ceux qui sont intéressés par la vie réelle sous tous ses aspects et ceux qui sont intéressés par la vie académique sous tous ses aspects. Ce sont deux choses très différentes. Je peux citer des noms de gens ayant très bien réussi dans un cas comme dans l'autre, par exemple si vous voulez Jean-Hervé Lorenzi c'est le prototype de ceux qui sont tournés vers le fait d'être en plein dans la vie réelle, le plus possible, tous les jours, tous les soirs, à la télé, et puis Guesnerie ou Laroque, à l'autre extrême, ou Tirole, qui sont des gens, sans parler de Prix Nobel, qui s'investissent depuis toujours avec le plus grand soin dans la qualité académique de ce qu'ils font, des liens qu'ils nouent, l'organisation de leurs étudiants, la transmission du savoir, leur recherche. [...] En France il y a quand même un partage entre le monde purement universitaire et le monde de ceux qui ont un contact avec la vie réelle des administrations ou des entreprises»

Si l'on étudie dans le détail les oppositions qui se dessinent dans l'ACM, en ne mentionnant que les variables actives qui ont une contribution importante à la formation des axes factoriels (supérieur à 1), on voit que l'on trouve, d'un côté, des économistes avec un « H-index » scientifique très fort, qui ont beaucoup de distinctions scientifiques (Médaille du CNRS, prix internationaux), qui ont obtenu un PhD et sont professeurs aux Etats-Unis, qui travaillent à l'étranger, qui sont membres de nombreuses associations professionnelles internationales (comme *l'American Economic Association* ou *l'Econometric Society*), qui ne sont jamais passés dans le secteur privé, qui sont membres de l'Ecole d'économie de Paris (EEP), et qui ne passent pas souvent à la télévision ou ne font pas l'objet de nombreux articles dans la Presse. De l'autre côté, on trouve des économistes qui ont toujours été membre du CAE depuis le départ (6 nominations), qui ont beaucoup de distinctions médiatiques (prix décernés par des journaux comme le prix de l'économiste de l'année (*Nouvel économiste*), ou le prix du meilleur jeune économiste (*Le Monde/Cercle des économistes*)) et de distinctions étatiques (Légion d'honneur, Palmes académiques, Ordre national du mérite), qui passent très souvent à la télévision ou à la radio et écrivent souvent des chroniques dans la presse, qui ont un « H-index » scientifique très faible, qui sont des acteurs multipositionnels (passage dans le secteur privé, statut de professeur « associé », souvent dans les écoles du pouvoir, expérience des cabinets ministériels), qui ont des connexions parfois fortes avec le monde de l'entreprise (membres de conseil d'administration de grandes entreprises, voire dirigeant d'entreprises eux-mêmes, appartenance au Medef ou passages par Rexecode), enseignent ou sont passés par l'Université Paris-Dauphine et sont investis dans de nombreuses associations (Cercle des économistes, Club des amis de la Lolf, *think tanks*, Société d'économie politique²⁶) ou commissions nationales. (cf. graphique des variables actives ci-dessous et le graphique des variables supplémentaires en annexe pour des descriptions empiriques plus détaillées).

Si l'on regarde le graphique des individus (cf. document annexe), les plus représentatifs (\cos^2 supérieur à 0.25, indiquant la qualité de la représentation) du côté des économistes « purs », sont des gens comme Jean Tirole, Jean-Jacques Laffont, Olivier Blanchard, François Bourguignon, ou Daniel Gros. Du côté des « conseillers du Prince », ce sont des économistes comme Christian de Boissieu (Président délégué actuel du CAE), Jean-Hervé Lorenzi (Président du Cercle des économistes), Michel Didier (Directeur de Rexecode), Christian Saint-Etienne, Jean-Paul Betbèze ou Patrick Artus.

²⁶ Pour Frédéric Lebaron, la Société d'économie politique (SEP) incarne « la définition la plus mondaine de l'économie » (2000, p. 30). C'est un lieu de rencontre entre des économistes académiques ou associés et des « professionnels » de l'économie.



Le caractère médiatique de ces économistes « conseillers du Prince » est un des éléments les plus importants à remarquer : « Tous les économistes médiatiques sont ou ont été au CAE », selon Gilles Saint-Paul. Un autre membre remarque : « c'est très difficile de ne pas mettre là-dedans les économistes très médiatiques qui ont donc une influence sur l'opinion importante. Parce que ceux qui sont restés en fait, c'est ni les très bons économistes, ni les copains de la majorité du moment, ces deux groupes ont pas mal tournés, ceux qui sont restés c'est Jean-Hervé Lorenzi, Jean-Paul Fitoussi, c'est Patrick Artus, c'est Michel Didier, peut-être Daniel Cohen [...] c'est le petit groupe de ceux qui tiennent les médias quoi... ». Un autre membre ajoute avec humour, parlant d'un membre du CAE : « vous le connaissez, s'il ne passe pas à la télé un jour, il est quand même malheureux quoi, donc il lui faut au moins une émission par jour ». En signant des articles dans des journaux, en allant sur les plateaux de télévision ou dans les studios de radio, ces économistes font circuler leurs analyses en direction du plus grand monde. C'est un « levier »²⁷ qui leur permet de toucher le pouvoir, même lorsque celui-ci tend à ignorer ces économistes extérieurs à l'administration : « Nicolas Sarkozy, pour prendre cet exemple-là, continue à avoir des conseillers qui ne sont pas des économistes. Il aura deux inspecteurs des finances. Mais les économistes professionnels, c'est-à-dire le monde des économistes, soit des banques, soit des académiques, soit parfois un mélange des deux, tout ça n'existera pas. Et ça, c'est incroyable ! Incroyable. Alors les

²⁷ « I found out very early in the game that you couldn't operate just inside, that to get the kind of political leverage that you wanted on the President, you had to have an outside presence. [...] I began to accept television invitations » (Citation d'un membre du CEA relevée par Nelson, 1987, p. 66).

économistes vont se venger en étant sur toutes les radios, les télévisions, les chaînes et tout » (Jean-Hervé Lorenzi). Être un « expert cathodique » (Lensing-Hebben, 2008) requiert une capacité à rester au contact des sujets qui font l'actualité, et accepter d'y répondre pour rester un « bon client ». Cela témoigne également d'un talent de communicant et de pédagogue qui facilite la circulation d'analyses non seulement à destination des médias, mais plus généralement, entre les différents champs que traversent ces économistes multi-positionnés. C'est d'ailleurs une raison qui justifie leur présence au sein du CAE : si le CAE veut « peser » sur l'opinion publique et l'opinion des décideurs, il doit chercher à faire parler de ses travaux dans les médias. Patrick Artus explique ainsi : « dans mon cas personnel, puisque moi j'en ai parlé très franchement avec Christian de Boissieu en disant 'je comprendrais tout à fait que tu ne me mettes pas', parce que ça fait quand même je ne sais plus combien d'années que je suis là-dedans, 'je comprendrais tout à fait que tu ne m'y mettes pas et que tu recrutes à la place un académique, etc', et il me dit 'oui, mais tu as une fonction sociale importante, c'est que quand on fait une conférence de presse pour présenter un rapport où tu as été, il vient 80 journalistes, et quand je mets 3 universitaires, il vient zéro journaliste (*rires*), donc tu as au moins une utilité sociale, qui est que tu fais connaître ce que fait le CAE, quoi' ».

Le deuxième élément notable concerne leur relation au champ académique et au champ scientifique le plus « pur ». Souvent professeurs « associés », ayant exercé dans des « écoles du pouvoir » (l'IEP de Paris, l'ENA, ou encore HEC), ils ne sont généralement plus dans la recherche active (pour autant qu'ils y aient été par le passé) ce qui leur évite ce qu'on pourrait appeler les « dilemmes de la raison académique » qui se posent, par exemple, aux économistes du *Council of Economic Advisers*. Ce dilemme se caractérise par la tension entre l'exigence d'efficacité politique et l'impératif de crédibilité scientifique : en restant trop isolés dans leur tour d'ivoire, les économistes passeraient pour des naïfs politiques aux yeux de l'administration et des politiques, mais en étant trop engagés dans le « cambouis » des décisions politiques, en étant « trop politiques », ils écorneraient leur aura et leur légitimité de scientifique. « Many years of reflection have never revealed to me a way of reconciling the conflicting pressures of negotiating effectiveness and academic standards [...] The reluctance of many CEA chairs and members to engage in highly partisan cheerleading may stem in part from the fact that most of them plan to resume academic careers and so place a high value on maintaining a reputation for professionalism among academic peers » (Schultze, 1996, p. 26 et p. 38). Les économistes les plus investis au CAE ayant abandonné toute ambition de poursuivre une carrière académique « pure », ces réticences se posent moins, et l'on va voir ci-dessous comment ils n'hésitent pas à intégrer les contraintes propres au champ politique dans leurs analyses afin d'avoir plus d'influence. Le recours au registre de la scientificité pour légitimer leur position n'est cependant pas rare, même si, comme on l'a vu, ce ne sont pas les mieux dotés en capital proprement scientifique. A défaut d'être réellement impliqué dans le champ scientifique, la rhétorique de la neutralité et de la scientificité est une ressource qui permet de justifier son statut « d'économiste académique » aux yeux de l'opinion : « Les 10 ou 15 chercheurs que Pierre-Alain a choisis au départ sur des bases, je dirais académiques sérieuses, ben vous les trouvez à l'arrivée, ils n'ont pas bougé » (Entretien avec un membre du CAE présent depuis le départ) ; « Il y a ceux qui interviennent dans les colloques internationaux, et les autres, c'est tout. C'est fondamental. Quand vous participez à Londres, à Bruxelles, à New York, etc., il est évident que vous êtes de taille internationale » (Entretien avec un économiste de banque situé dans le cadran des conseillers du Prince sur l'ACM).

Le troisième élément que l'on doit souligner est la capacité de ces économistes à intégrer les contraintes propres au champ politique dans leurs recommandations. Alors que les plus académiques montrent souvent une certaine réticence, en dénonçant la « tentation » qu'il

y a à se mettre « au service du Prince »²⁸, en affirmant que « le pouvoir altère la capacité cognitive » (entretien avec un économiste académique) et entre en conflit avec « la démarche du chercheur »²⁹, le groupe des économistes « conseillers du Prince » n'hésite pas à agir en vrai « politique », en adoptant des stratégies pour « faire passer » leurs recommandations, ou, plus simplement, en essayant de penser comme un homme politique pourrait penser (c'est-à-dire en intégrant les conditions de faisabilité politiques et institutionnelles d'une mesure, en réfléchissant aux réactions que cela pourrait engendrer, à la fois dans le champ politique (recherche de la « fenêtre d'opportunité »), à l'intérieur de l'Etat (concurrences administratives) et de la société (mobilisations sociales, lobbys)). Elie Cohen affirme ainsi : « L'économie académique telle qu'elle se développe aujourd'hui n'a absolument aucun rapport avec l'économie réelle si j'ose dire. Les modes de sanction, de reconnaissance scientifique, dans la discipline, ne font aucune place à la pertinence des approches par rapport aux problèmes de l'économie réelle. Aujourd'hui, vous pouvez être un excellent économiste, nobélisable, et avoir une très très piètre connaissance de l'économie réelle [...] Aujourd'hui, si vous voyez tout les rapports que j'ai fait, on parle de réformes, et on parle tout de suite de contraintes d'économie politique en matière de réforme, et donc on parle de *trade-off*, on parle de solution de *second-best*, on parle de solutions incrémentales... Si vous voulez ça c'est totalement intégré, ce n'est vraiment plus un sujet. Pour nous en tout cas, pour les économistes de mon espèce [...] je me mets dans la position de l'homme de pouvoir en situation de décision. C'est-à-dire que je ne me comporte pas en économiste... D'ailleurs ça m'est reproché par un certain nombre de mes collègues. Là il y a des débats. Certains de mes collègues quand j'ai fait le rapport 'éducation et croissance' m'ont dit 'mais tu n'as pas à intérioriser les contraintes du politique. Tu es un économiste, il faut que tu dises ce qui est optimal du point de vue économique'. Et moi je leur dis non! Je suis dans l'action publique ». Généralement, le profil multipositionné prédispose à intégrer des éléments dans l'analyse qui ne seraient pas venus naturellement aux seuls universitaires. L'expérience en cabinet notamment permet aux économistes de développer des compétences bureaucratiques et d'exercer leur sens politico-tactique : « The art of the job is in learning when to compromise and when to stand firm » (Schultze, 1996, p. 31). « L'objet du CAE, c'est quand même quelque part de conseiller les gouvernements donc d'avoir une approche de l'économie qui est une approche qui permet d'agir [...] Donc passer par un cabinet ministériel, ça vous permet de mieux prendre en compte les contraintes politiques [...] Tous ceux qui ont été, bon, Pierre-Alain, moi-même ou d'autres, qui ont été dans des cabinets proches de ministres, on a évidemment tendance à davantage intégrer la contrainte politique » (Entretien avec un ancien membre de cabinets ministériels).

Replacé dans le contexte historique du monopole de l'expertise économique d'Etat, la création du CAE en 1997 apparaît comme un « tournant académique » qui change à la marge le paradigme organisant les relations entre la science économique et l'action publique. En promouvant des analyses « universitaires »³⁰ visant à « élargir le champ des possibles », le

²⁸ « L'économiste doit constamment se méfier de la tentation qu'il peut avoir de se mettre au service du Prince. Ce n'est pas le même boulot quoi ». (Entretien avec un académique)

²⁹ « La question du politique c'était : est-ce que je dois m'investir dans un parti ? [...] C'est vrai qu'il y avait déjà la conscience du conflit entre prendre des positions politiques et puis avoir une démarche de chercheur, je ne trouvais pas ça très compatible » (Entretien avec un académique).

³⁰ Même si en réalité les analyses universitaires ne se réduisent pas, loin de là, aux analyses du groupe des « conseillers du Prince », ces derniers ont tendance à revendiquer et à annexer le label « universitaire pour eux-mêmes, ce qui corrobore ce qu'on a pu écrire sur l'usage rhétorique de la scientificité. On peut illustrer cette tendance avec cette citation d'un membre du Cercle des économistes : « Christian de Boissieu et Jean-Hervé Lorenzi ont eu un rôle formidable pour redonner à l'université un prestige qu'elle mérite ».

CAE a ouvert un espace de circulation des savoirs au cœur de l'administration, espace qui va être investi par un groupe d'économistes porteurs d'une conception militante de l'expertise économique comme science de gouvernement. Ces économistes proches de la figure du « Conseiller du Prince » telle qu'on l'a décrite en introduction souhaitent donner au CAE une véritable épaisseur et une autonomie afin de pouvoir y diffuser leurs propres analyses. Experts médiatiques, pédagogues et communicants, experts multipositionnés, à la frontière entre le champ scientifique, politique, administratif, et le monde de l'entreprise, ces « acteurs intermédiaires » jouent un rôle de passeur entre ces différents champs. Prosélytes et militants d'une certaine conception de l'expertise économique, ces économistes sont de véritables acteurs de la circulation des savoirs qui cherchent à mettre en mouvement le débat et à diffuser leurs travaux autant que possible, comme l'illustre de manière ramassée cette description du Cercle des économistes par Jean-Marie Chevalier : « un, on a un dîner une fois par mois, ce soir on dine avec Chérèque par exemple. La dernière fois c'était le patron d'Essilor, c'était passionnant. Il y en a un d'entre nous qui passe à Radio-Classique tous les matins, de service à 7h42, il y en a un d'entre nous qui passe à I-Télé tous les jours, de service, à 9h le soir. On décerne le prix du meilleur jeune économiste avec Le Monde, on fait des bouquins, beaucoup de publications, et puis on a nos rencontres académiques d'Aix-en-Provence, une fois par an en juillet, on fait de l'économie toute la journée et le soir on va à l'Opéra ». Pour poursuivre l'analyse, il faudrait rentrer dans le cœur de « ce qui circule », c'est-à-dire analyser les productions de ce groupe, les prises de positions, et voir comment ces analyses peuvent avoir un effet sur les décisions effectivement prises. Il faudrait par exemple suivre le destin de quelques rapports précis pour étudier les facteurs qui conditionnent la bonne ou la mauvaise réception d'un rapport, les opérations de réappropriation et de traduction qui s'opèrent pendant l'échange. Christian Topalov souligne un effet de « framing » propre au champ réformateur (« L'effet propre du champ réformateur est donc autre : c'est l'énoncé de « problèmes », de diagnostics et de prescriptions, bref, un langage et une méthode » (1999, p. 471), or certains économistes ne sont pas avares dans les propositions de réformes (« Car ce qu'on sait, quand même, sur ce que se passe, est autrement plus important, et plus menaçant, que ce qu'on ignore. Et cela suffit à fonder une stratégie » (Betbèze, 2004, p. 12). « Nous avons beaucoup à faire ; nous devons le faire ; nous ne pouvons plus attendre. Nous savons à peu près comment nous y prendre, mais nous hésitons à avancer, à sortir vers la grande place du changement. [...] Mais il faut avancer » (p. 159). « Nous savons comment faire, nous allons le faire. Désormais, nous le devons. Avançons » (p. 208)). Il faudrait donc pouvoir analyser plus en détail les effets de ces revendications, mais la tâche, qui n'est pas aisée, reste à accomplir.

Bibliographie :

- Betbèze J-P., (2004), *La peur économique des Français, soigner la France écophobe*, Paris, Odile Jacob.
- Bezes P., « Le modèle de "l'Etat-stratège" : genèse d'une forme organisationnelle dans l'administration française », *Sociologie du travail*, n° 47, pp. 431-450.
- Boltanski L., (1973), « Espace multipositionnel. Multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », in *Revue française de sociologie*, vol. 14, n° 1, pp. 3-26.
- Bourdieu P., (2000), *Les Structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil.
- Chatriot A., (2002), *La démocratie sociale à la française : l'expérience du Conseil National Economique 1924-1940*, Paris, La Découverte.
- Club Ulysse, (2002), *Le politique saisi par l'économie. Enjeux économiques et sociaux des élections de 2002*, Paris, Economica.

- Colander D., (2001), *The Lost Art of Economics : Essays on Economics and the Economic Profession*, Northampton, E. Elgar.
- Colander D., Coats A. W., (dir.), (1989), *The Spread of Economic Ideas*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Dubois V., Dulong D., (dir.), (1999), *La question technocratique. De l'invention d'une figure aux transformations de l'action publique*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.
- Dulong D., (1997), *Moderniser la politique : aux origines de la Vème République*, Paris, L'Harmattan, collection Logiques politiques.
- Fitoussi J-P., (2000), *Le débat interdit, Monnaie, Europe, Pauvreté*, Seuil.
- Foucault M., (2004), *Sécurité, territoire, population, Cours au Collège de France 1977-1978*, Paris, Seuil/Gallimard.
- Fourcade-Gourinchas M., (2009), *Economists and Societies : Discipline and Profession in the United States, Britain and France, 1890s-1990s*, Princeton, Princeton University Press.
- Fourquet F., (1980), *Les comptes de la puissance. Histoire de la comptabilité nationale et du Plan*, Paris, Encres édition Recherches.
- Gabel M., Lasserre R., (2006), « Regards sur l'économie allemande. Expertise et conseil en Allemagne : gérer l'abondance » in *Problèmes économiques*, n°2912, pp. 10-16 .
- Gayon V., (2009), « Un atelier d'écriture internationale : l'OCDE au travail. Eléments de sociologie de la forme 'rapport' », in *Sociologie du travail*, n°51, pp.324-342.
- Généreux J., (2001), « De la science économique à la science humaine », in *L'Économie Politique*, n°9, 1^{er} trimestre 2001.
- Habermas J., (2000), *La technique et la science comme idéologie*, Paris, Payot.
- Ihl O., Kaluszynski M., Pollet G., (dir.), (2003), *Les Sciences de gouvernement*, Paris, Economica.
- Jobert B., (1979), Un Monopole d'Etat : la prévision économique et sociale en France", *Revue Française d'Administration Publique*, n°9, pp. 11-42.
- Jobert B., (dir), (1994), *Le tournant néolibéral en Europe : idées et recettes dans les pratiques gouvernementales*, Paris, L'Harmattan.
- Jobert B., Muller P., (1987), *L'Etat en action. Politique publiques et corporatismes*, Paris, PUF.
- Kuisel R., (1981), *Capitalism and the State in Modern France*, Cambridge : Cambridge University Press
- Lallement R., (1999), « Les économistes critiqués, le cas de l'Allemagne », in *L'Économie Politique*, n° 1, 1^{er} trimestre 1999, pp. 27-38.
- Lebaron F., (2000), *La croyance économique. Les économistes entre science et politique*, Paris, Seuil, collection Liber.
- Lensing-Hebben C., (2008), *Les experts cathodiques : chercheurs face à la tentation médiatique*, Paris, Editions INA, Le Bord de l'eau.
- Lordon F., (1997), *Les Quadratures de la politique économique : les infortunes du raisonnement naturel*, Paris, Albin Michel.
- Mangelot M., (1999), « l'entrée en technocratie. Le concours de l'ENA et les transformations du modèle du haut-fonctionnaire », in Dubois V., Dulong D., (dir.), (1999), *La question technocratique. De l'invention d'une figure aux transformations de l'action publique*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.
- Medvetz T., (2009), « Les think tanks aux Etats-Unis : l'émergence d'un sous-espace de production des savoirs », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°176-177, pp. 82-93.
- Milleron J-C., (1992), « Les métiers de l'économiste au service de la décision », in *Revue économique*, vol. 43, n°4, pp. 787-810.

- Muet P.A., (1999), « Le Conseil d'analyse économique ou l'anti-consensus », in *L'Économie Politique*, n° 1, 1^{er} trimestre 1999, pp. 11-19.
- Nay O., Smith A., (dir), (2002), *Le gouvernement du compromis. Courtiers et généralistes dans l'action politique*, Paris, Economica.
- Nelkin D., (1975), « The Political Impact of Technical Expertise », in *Social Studies of Science*, vol. 5, n°1, pp. 35-54.
- Nelson R. H., (1987), « The Economics Profession and the Making of Public Policy », in *Journal of Economic Literature*, n° 27, pp. 49-91.
- Perrot J-C., (1992), *Une histoire intellectuelle de l'économie politique, XVII-XVIIIème siècle*, Paris, Editions de l'EHESS.
- Porter R., (1983), "Economic Advice to the President : From the President Eisenhower to Reagan", in *Political Science Quarterly* 98(3), pp.403-426.
- Rosanvallon P., (1999), *Le Capitalisme utopique. Histoire de l'idée de marché*, Paris, Editions du Seuil.
- Schultze C., (1996), "The CEA : An Inside Voice for Mainstream Economics", in *Journal of Economic Perspectives* 10(3), pp. 23-39.
- Sennelart M., (1995), *Les arts de gouverner. Du regimen médiéval au concept de gouvernement*, Paris, Seuil.
- Stowsky J., (1999), « L'expérience du Council of Economic Advisers aux Etats-Unis », in *L'Économie Politique*, n° 1, 1^{er} trimestre 1999, pp. 20-26.
- Topalov C., (dir.), (1999), *Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France 1880-1914*, Paris, Editions de l'EHESS,
- Vanoli A., (2002), *Une histoire de la comptabilité nationale*, Paris, La Découverte, Repères.
- Walliser B., (1994), *L'intelligence de l'économie : une science singulière*, Paris, Odile Jacob.
- Weber M., (1963), *Le Savant et le politique*, Paris, Union Générale d'Éditions.
- Weingart P., (1999), « Scientific Expertise and Political Accountability : Paradoxes of Science in Politics », in *Science and Public Policy*, n°26, pp. 151-161.
- Wiegard W., (2006), « Rapport du Sachverständigenrat. Conseil économique institutionnel : trois pays, trois modèles », in *Problèmes économiques*, n°2912, décembre 2006, pp. 17-23.